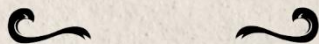


DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE BIOLOGIQUE DE LA RÉSERVE DE PETITE TERRE





Le mot du Président

Au sein de l'archipel Désiradien, la réserve naturelle de Petite Terre est un site propice à la découverte de la faune et de la flore terrestre et marine typique des Petites Antilles. Les atouts de la réserve naturelle de Petite Terre sont dus à une diversité biologique remarquable du fait de la juxtaposition sur une surface réduite de milieux variés tels que la végétation forestière, les salines, les plages sableuses, les côtes rocheuses, le lagon, les récifs coralliens et l'ensemble du milieu marin. L'équipe de l'association Titè s'attache, aux côtés de l'ONF, à préserver ce site depuis 20 ans pour votre plaisir immédiat mais aussi pour les générations futures. L'association Titè portée par des volontaires engagés et partageant ses valeurs de protection d'un patrimoine inestimable reste ouverte aux femmes et aux hommes sensibles à ces dernières.

Ce guide vous accompagnera sur le terrain dans votre découverte et vous permettra d'enrichir vos connaissances, dans le respect de la réglementation.

Au nom du conseil d'administration de l'association Titè et de notre partenaire ONF, je vous en souhaite une belle lecture et appropriation pour notre futur partagé et protégé.

Raoul LEBRAVE

Président de l'association Titè



Le mot de la conservatrice

Les Réserves Naturelles de la Désirade sont cogérées depuis 2002 par l'association Titè et l'ONF. Cette gestion partagée entre une association désiradienne et un établissement public dresse aujourd'hui un bilan positif à l'heure de son vingtième anniversaire. Une occasion de mettre en lumière ce partenariat inédit dont la force repose sur l'implication de la population désiradienne et de ses élus locaux, pour garantir une protection suffisante de ces deux sites d'exception au profit des générations futures.

La valeur ajoutée indéniable de ce montage institutionnel particulier s'est mesuré au fil des ans, au regard de la bonne acceptation des Réserves Naturelles et de leurs mesures de protection par les Guadeloupéennes et Guadeloupéens. Près de 200 écovolontaires sont mobilisés tout au long de l'année en renfort aux côtés des gardes et des chargés de missions, pour les accompagner dans la mise en oeuvre des actions des plans de gestion.

Sophie LE LOC'H
Conservatrice de la Réserve Naturelle

Guide de découverte de
la Réserve de Petite Terre :
Réglementation et présentation non
exhaustive des espèces floristiques et
faunistiques terrestres et marines,
endémiques, natives et / ou protégées.

Réalisation : Anthony BASILE - ONF Guadeloupe
Graphisme et illustration : Ruben PENIN

Création de la Réserve de Petite Terre

Les îlets de Petite Terre ont été classés comme Réserve Naturelle Nationale en 1998 par décret ministériel dans un objectif de protection de son patrimoine naturel. Afin d'**impliquer la population locale** et de valoriser son savoir, la gestion du site a été confiée à l'association désiradienne **Titè**. L'**Office National des Forêt**, est co-gestionnaire et apporte son expérience et son **expertise en gestion des espaces naturels**.



Une RNN est un **outil de protection à long terme** d'espace, d'espèces et de milieux naturels représentatifs de la **diversité biologique de la Guadeloupe**. Outre cet objectif de protection, la mission de la réserve est de **sensibiliser le public à la conservation** de ce patrimoine et de le faire découvrir aux guadeloupéens. C'est pourquoi, la réserve accueille des **écovolontaires** qui participent aux missions de la réserve ainsi que des **visiteurs**. Ces derniers viennent par leurs propres moyens ou via des prestataires touristiques autorisés car participant à cet effort de sensibilisation inscrit dans le plan de gestion de la Réserve.



Toute la réserve n'est pas accessible au grand public pour des raisons de protection. Dans le lagon, **4 enclos interdits d'accès** ont été matérialisés : 3 aux abords de la cocoteraie pour la protection des herbiers et un plus au large dédié au développement des coraux.

Leur création a été motivée suite aux **destructions causées par le piétinement**, les coups de palmes et l'usage nocif de crème solaire. Sur Terre, l'îlet de **Terre de Haut est interdit d'accès** dans son entièreté, refuge pour les oiseaux, les iguanes et les tortues marines notamment.

Cadre réglementaire sur la Réserve de Petite Terre

Activités à Terre et en Mer

Autorisées

- ~ La pratique du **canoë**.
- ~ La pratique du **Palme Masque Tuba**.
- Veillez à signaler votre présence dans le lagon, lieu de passage d'engins à moteur.
- ~ L'observation de la **faune** marine et terrestre est possible à condition de garder une **distance suffisante** pour ne pas la déranger.
- ~ Toutes activités commerciales et non commerciales exercées dans la réserve sont soumises à autorisation.
- ~ La **visite pédestre** de l'île sur les sentiers prévus à cet effet.
- ~ L'utilisation des **barbecues** avec son propre bois ou charbon.
- Pas de prélèvements de bois en réserve.

Interdites



Toucher et déranger la **faune** marine et terrestre. Dans l'eau, évitez de vous tenir debout pour éviter toute dégradation. Accrochez vous aux bouées et cordages.



Tout prélèvement (animal ou végétal, vivant ou mort) et **rejet** sur terre ou en mer. Veillez à repartir avec l'ensemble de vos déchets et à ne pas nourrir la faune.



La pratique de la **pêche** ou de mise à l'eau de matériel de pêche.



L'utilisation de **drones** et de **cerfs volants**.



Le **bivouac** hors Temps Pascal.



Faire un **feu** en dehors des espaces dédiés.



La diffusion de **musique**, motif de dérangement pour la faune.



Toute activité nautique hors PMT et canoë.



Cadre réglementaire sur la Réserve de Petite Terre

Arrivées et déplacements sur le lagon

Autorisées

- ~ L'utilisation des bouées de mouillage afin d'amarrer son bateau.
- ~ L'utilisation d'une annexe pour le **déplacement seul**, entre le bateau et la zone de mouillage des annexes.

Interdites

- ~ L'utilisation des mouillages sans réservation préalable.
- ~ Les déplacements en annexe dans le lagon hors utilisation à des fins de transport entre le bateau et la zone de mouillage des annexes.



L'**échouage** de bateau ou d'annexe.



L'accès à **Terre de Haut** et aux **zones de protection** d'herbiers et de coraux (voir carte).



Les **rejets** de tous types (cuves, nourriture, vaisselle, nettoyage de coque...).



L'**ancrage** des bateaux.



L'**introduction d'animaux** ou de **plantes**.



Iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*)

Comme son nom l'indique, l'Iguane des Petites Antilles n'est naturellement présent que dans cette zone géographique. C'est une espèce protégée car en danger d'extinction à cause de la destruction de son habitat, la chasse mais aussi à cause de l'introduction de l'Iguane rayé, *Iguana iguana* (avec lequel il s'hybride), espèce exotique envahissante venue d'Amérique du Sud.

La Réserve Naturelle de Petite Terre présente la population d'Iguane des Petites Antilles la plus importante au monde, avec entre 8 000 et 12 000 individus. C'est aussi le seul site de Guadeloupe où l'espèce n'est pas directement menacée par l'Iguane rayé. Face à cette responsabilité, l'équipe de la Réserve effectue des suivis annuels de densité et d'état de santé de la population.

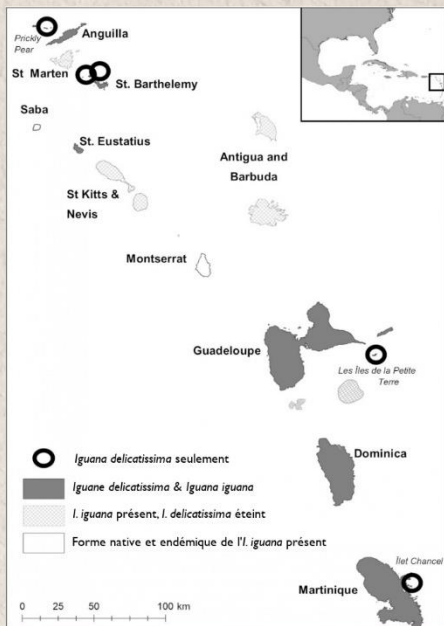
L'Iguane des Petites Antilles voit sa couleur varier entre les individus et au cours de sa vie, son âge, son sexe et le statut social. A la sortie de l'œuf, les iguanes sont vert pomme puis cette couleur tend vers un vert mat à gris verdâtre voir noirâtre chez les mâles. Le fanon présent sous sa gorge sert à communiquer et établir sa dominance.



ESPÈCE PROTÉGÉE



Ne pas toucher
Ne pas nourrir



Carte de répartition des espèces d'Iguane des Petites Antilles (*I. delicatissima*) et d'Iguane rayé (*I. iguana*) dans les Petites Antilles.



1.60 m
(queue comprise)



~ 12 / an



15 - 20 ans



Signaler tout **Iguane rayé** aperçu :
Envoyer
PHOTO + DATE + POINT GPS à
iguanepetitesantilles@gmail.com ou
sur Facebook "Réseau Iguane des
petites antilles"



Gaïac

(*Guaiaacum officinale*)



Espèce protégée en danger critique d'extinction à cause de sa surexploitation liée à la capacité autolubrifiante de son bois utilisé dans la marine.

Le peuplement de Gaïacs présent sur Petite Terre est ancien, originellement présent sur les deux îlets. A ce jour, il n'y a plus aucun individu sur Terre de Haut. De plus, depuis la création de la Réserve, aucune plantule n'a survécu à la prédation des phytophages. L'équipe de la Réserve oeuvre à la favorisation de l'installation naturelle et à la survie des nouvelles plantules par l'étude des phénomènes limitants.



8 m



Février à Novembre



Face à ce constat alarmant pour l'espèce, un plan de conservation et de renforcement de la population a été mis en place en 2017.

Une collecte de graines sur les Gaïacs de Petite Terre a permis la germination de plantules en pépinière à la Désirade. Elles ont ensuite été transférées sur Terre de Bas, à proximité des arbres adultes. Ainsi, ont été plantés 238 Gaïacs protégés par des cloches grillagées. Leur état sanitaire est suivi depuis 2019.

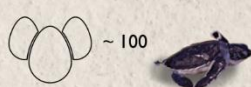
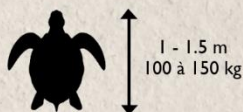
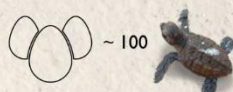


Tortue imbriquée

(*Eretmochelys imbricata*)



ESPÈCE PROTÉGÉE



Les plages de Petite Terre sont régulièrement visitées par des tortues marines venues pour pondre. C'est le cas, entre mai et octobre pour la tortue verte et de juin à septembre pour la tortue imbriquée.

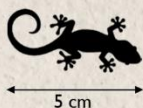
Le personnel des Réserves, aidé par des volontaires de l'association Titè, effectue un tour régulier des plages afin d'identifier les traces laissées par les tortues marines lors de leurs tentatives de pontes nocturnes. A partir de ces traces il est possible de déterminer l'espèce, si elle a potentiellement pondu et où s'est faite cette ponte. Ces actions s'inscrivent dans le programme de conservation des tortues marines porté aujourd'hui par l'ONF.

Si vous constatez une tortue échouée ou blessée, merci de contacter immédiatement le Réseau Tortues Marines (tortuesmarinesguadeloupe.org / 06 90 74 03 81).



Sphérodactyle bizarre

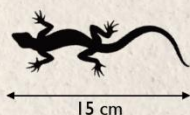
(*Sphaerodactylus fantasticus*)



Espèce de gecko commune en Guadeloupe et facilement observable en forêt littorale, pourvue que la litière soit suffisamment épaisse. Elle lui sert de refuge et de site de ponte.

Anolis de Petite Terre

(*Ctenotus marmotus chrysops*)

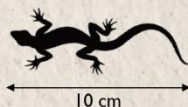


Cet anolis est une sous espèce endémique des îlets de Petite Terre. Sa couleur très variable est proche de la sous espèce de la Désirade.

Tout comme l'Iguane des Petites Antilles, cette espèce possède un fanon sous sa mâchoire. Celui-ci est de couleur jaune pâle à orangé.

Scinque de Petite Terre

(*Mabuya parviterae*)



Cette espèce endémique de Petite Terre se compose d'une seule population limitée à un muret de Terre de Bas. On ne sait que très peu de choses à son sujet. Elle est en danger critique d'extinction à cause de la destruction de son habitat et de la prédation du rat.

C'est pourquoi des suivis et des inventaires sont effectués afin d'améliorer les connaissances sur cette espèce. La population est estimée à seulement 50 individus.

Huîtrier d'Amérique

(*Haematopus palliatus*)

L'Huîtrier d'Amérique est observable sur les côtes sableuses ou rocheuses de l'île où il martèle des coquillages ou y insère son bec à la manière d'un levier pour s'en nourrir. Il possède une tête noire, une poitrine blanche, un dos brun et un long bec rouge.

Petite Terre est le seul site avec La Désirade, connu pour la reproduction de cet oiseau sur l'archipel guadeloupéen.

L'espèce est protégée car en danger d'extinction en Guadeloupe.



80 cm



2 à 4 / an



Toute l'année

Petite Sterne

(*Sternula antillarum*)

La Petite sterne, au corps blanc grisâtre est reconnaissable à sa tête noire tachetée de blanc au niveau de son bec jaune. Elle côtoie au cours de sa migration les zones côtières, dont les plages, qu'elle fréquente d'avril à septembre pour y pondre des œufs mimétiques. Pendant cette période, les sternes peuvent pondre sur des plateformes installées en saline. Ainsi, elles évitent la prédation des œufs par les rats. La fréquentation des plages et la destruction de son habitat ont amené l'espèce à être proche du risque d'extinction en Guadeloupe.

Ne pas s'approcher quand les oiseaux alarment.



50 cm



1 à 3 / an



Avril - Sept.



Espèces d'oiseaux nicheurs (passereaux) communs à Petite Terre.

★ ESPÈCE PROTÉGÉE



Ces 9 espèces sont les oiseaux les plus fréquents et facilement observables à Petite Terre.



Un suivi est réalisé sur la Réserve depuis 2015 sur 11 espèces afin d'améliorer les connaissances sur les populations d'espèces nicheuses et d'en effectuer le suivi sur le long terme.



Au cours des dénombrements, les oiseaux les plus fréquemment rencontrés sont ces 4 espèces : la Petite sterne, l'Elénie siffleuse, la Paruline jaune et le Sucrier à ventre jaune.



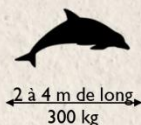
Cétacées observables en Guadeloupe et à Petite Terre

Une vingtaine d'espèces de cétacés, résidentes ou migrantes fréquentent les Petites Antilles : Baleine à Bosse, Cachalot, Dauphin tacheté Pantropical, Grand dauphin, Dauphin de Fraser, Steno Rostré, Baleine à bec de Gervais, Baleine à bec de Cuvier, Orque, Pseudorque, Orque pigmé...

Grand Dauphin

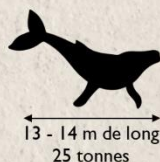
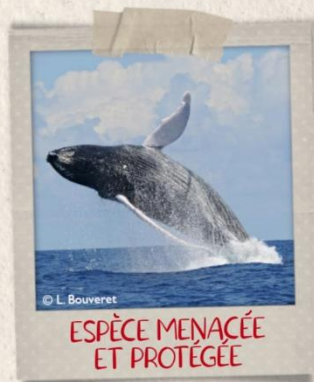
(*Tursiops truncatus*)

Un groupe de Grands dauphins fréquente régulièrement la Réserve de Petite Terre. Ce dernier est suivi par l'OMMAG (Observatoire des Mammifères Marins de l'Archipel Guadeloupéen) et le personnel de la Réserve afin d'établir le nombre d'individus, leur fréquence et la saisonnalité de visites.



Baleine à bosse

(*Megaptera novaeangliae*)



La baleine à bosse migre dans la région Caraïbienne durant l'hiver, de Cuba jusqu'aux côtes Vénézuéliennes dans le but de se reproduire et de vèler. Les mâles sont les premiers à rejoindre ces zones. Ce sont eux qui produisent ces chants caractéristiques, dont la raison actuellement avancée serait l'attraction des femelles.

Accès à Petite Terre

 Zone d'accueil

 Zones interdites d'accès

 Bouées 30 Tonnes

 Bouées 10 Tonnes

 Bouées de mouillage des annexes

 Sentier de découverte

 Zone de baignade

 Attention au courant
et au passage de bateaux

Milieux à découvrir

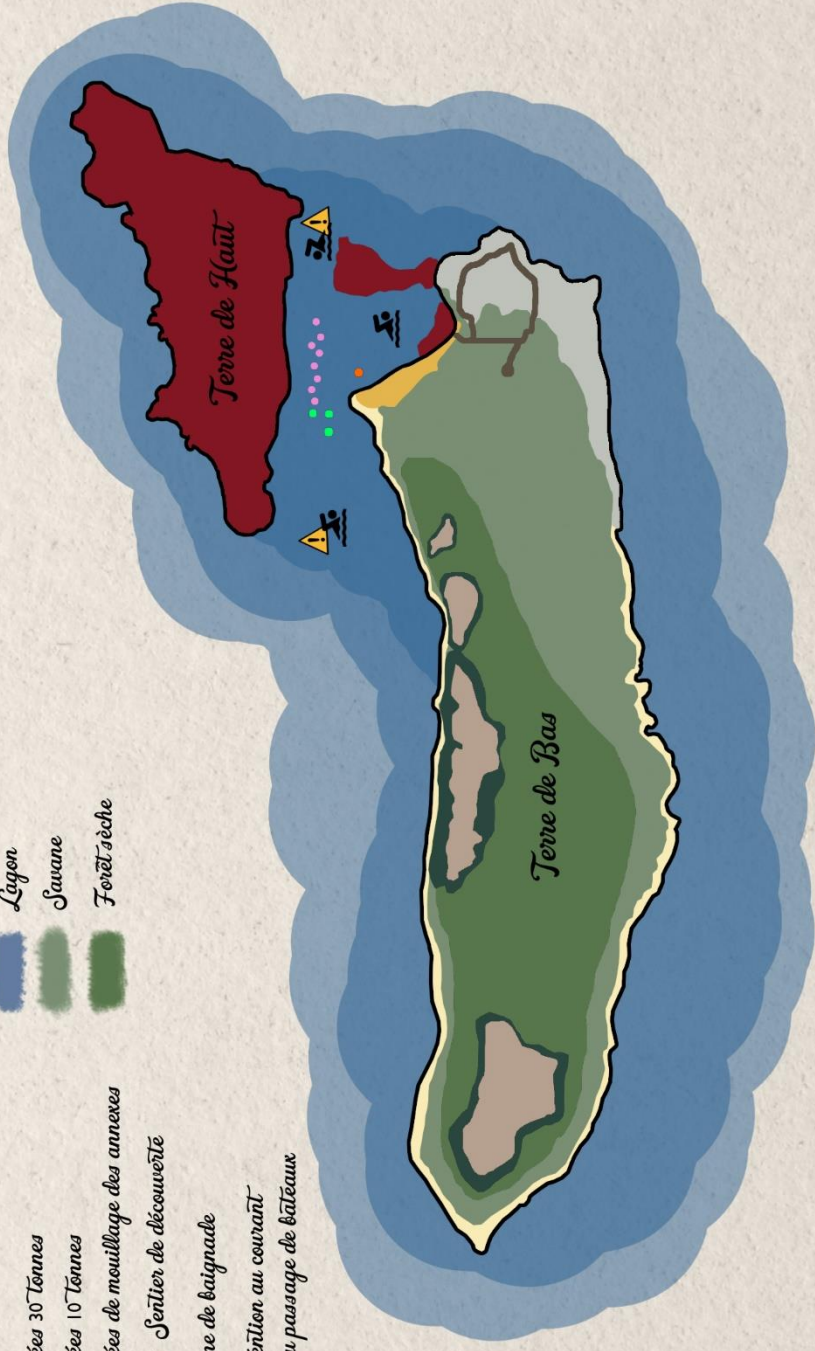
 Littoral

 Saline

 Lagon

 Savane

 Forêt sèche



① Chevalier grivelé

(*Actitis macularius*)

Cet oiseau limicole (de rivage) et migrateur est facilement reconnaissable à l'agitation régulière de sa queue, d'où son autre nom de "Branle queue". Cette espèce est très commune en Guadeloupe.

② Sarcelle à ailes bleues

(*Spatula discors*)

Seule espèce de canard migrateur observable à Petite Terre bien qu'occasionnellement d'autres peuvent être observées. Ses effectifs sont suivis sur la Réserve depuis 2017.

③ Grande aigrette

(*Ardea alba egretta*)

Sa grande taille, sa couleur blanche et son cou en forme de S sont caractéristiques de cette espèce sociale. La nuit, ces oiseaux se rassemblent dans des dortoirs.

④ Canard des Bahamas

(*Anas bahamensis*)

Canard suivi mensuellement sur la Réserve car connu pour s'y reproduire. L'espèce est menacée d'extinction en Guadeloupe.

⑤ Petite Sterne

(*Sterna antillarum*)

Plus petite Sterne observable en Guadeloupe. Elle est visible sur les zones côtières où elle cherche activement en vol des invertébrés aquatiques qu'elle capture en plongeant.

⑥ Palétuvier blanc

(*Laguncularia racemosa*)

Son écorce contenant des tanins est parfois utilisée dans le but de traiter les filets de pêche afin d'en améliorer la conservation. Ses feuilles exsudent le sel de son environnement, qui peut se cristalliser.

⑦ Palétuvier rouge

(*Rhizophora mangle*)

Reconnaissable à ses racines aériennes pendantes de couleur rougeâtre. Ses fruits débute leur germination sur l'arbuste avant de se détacher pour se planter à la vertical dans le sable.

⑧ Palétuvier gris

(*Conocarpus erectus*)

Souvent associé au Palétuvier blanc, en cordon en arrière de mangrove. Il est reconnaissable à ses fruits sphériques, produits toute l'année.

LA SALINE



1 Gravelot de Wilson

(*Charadrius wilsonia*)

Limicole d'Amérique, nichant sur Petite Terre. Des couples y sont régulièrement observés et leur activité est suivie mensuellement étant donné son statut d'espèce en danger d'extinction.

2 Nouveau-né de tortue marine

Les nouveaux-nés émergent du nid en remontant tous en même temps. Ils se dirigent ensuite vers la mer en se repérant grâce à la pente et leur vue, leur repère étant l'horizon le plus illuminé.

3 Echasse d'Amérique

(*Himantopus mexicanus*)

La population de cette espèce limicole en danger d'extinction en Guadeloupe est suivie mensuellement sur Petite Terre où elle vient nicher.

4 Huître d'Amérique

(*Haematopus palliatus*)

Venant des Amériques pour pondre à Petite Terre ou à La Désirade, ce limicole, suivi mensuellement, niche entre sable et galets où il y dépose des oeufs mimétiques.

5 Requin citron

(*Negaprion brevirostris*)

Les juvéniles fréquentent les eaux peu profondes du rivage pour se nourrir et se protéger des prédateurs. Petite Terre est une nurserie pour cette espèce dont les effectifs sont suivis depuis 2013.

6 Pourpier de mer

(*Sesuvium portulacastrum*)

Cette espèce pionnière est cultivée par endroits pour être consommée, ses feuilles ayant un goût acidulé et salé, ou pour sa capacité de rétention du sable et de limitation de l'érosion des plages.

7 Romarin bord de mer

(*Trumpfia maritima*)

Plante devenue rare en Guadeloupe car recherchée pour ses propriétés médicinales. Une petite population subsiste à Petite Terre où son état sanitaire et son développement sont régulièrement suivis.

8 Griffes à chat

(*Pithecellobium unguis-cati*)

Son écorce était utilisée en macération avec du vin et prescrite en cas de fièvre.

9 Raisinier bord de mer

(*Coccoloba uvifera*)

Espèce très commune en forêt littorale car très tolérante. Son bois dur et lourd, très durable est utilisé en charpente de bateaux, meubles, massues et charbon. Ses fruits sont comestibles.

10 Fleur soleil bord de mer

(*Borrichia arborescens*)

Espèce commune de bord de mer, formant un arbrisseau contrairement à ce que son nom latin laisse à penser.

11 Romarin blanc bord de mer

(*Tournefortia graphalodes*)

Espèce menacée, reconnaissable aux poils argentés sur ses feuilles. C'est une adaptation lui permettant de limiter les pertes en eau par évapo-transpiration causées par le vent et la chaleur.

12 Romarin noir

(*Suriana maritima*)

Plante mellifère, dont les fleurs colorées attirent de nombreux pollinisateurs.

LE LITTORAL



① Iguane des Petites Antilles

(*Iguana delicatissima*)

Espèce menacée et protégée emblématique de la Réserve. Il est présent sur l'ensemble des milieux des îlets, en particulier sur les Thés bord de mer et les Agaves où il se réchauffe.

② Colibri falle-vert

(*Eulampis holosericeus*)

Proche cousin du Colibri madère, il s'en distingue par la présence d'une tâche bleu métallisé en dessous de sa gorge verte. Ils sont facilement observables sur les fleurs d'Agaves, riches en nectar.

③ Thé bord de mer

(*Volkameria aculeata*)

L'espèce forme de larges patches sur Terre de Bas associée au Baume blanc et au Petit baume. Les iguanes en sont friants, à tel point que l'arbuste épineux peut devenir taillé et très dense. Ils se déplacent alors facilement à sa surface.

④ Baume blanc

(*Lantana involucrata*)

La floraison continue, même lors de périodes très sèches, et ainsi la production de nectar et de fruit est une source de nutriments importante pour les insectes et oiseaux de la Réserve.

⑤ Gaïac

(*Guaiacum officinale*)

Arbre menacé et protégé suite à sa surexploitation, il est l'un des emblèmes de la Réserve. Il fait l'objet d'un programme de renforcement par des plantations réalisées en 2017 et suivies chaque année depuis.

⑥ Agave

(*Agave karatto*)

Les agaves ont pu être plantés par les premiers habitants qui les utilisaient comme clôture à bétail. Leur hampe florale annuelle peut faire 3m de haut.

⑦ Frangipanier blanc

(*Plumeria alba*)

Originaire des Antilles, ses fleurs blanches à gorge jaune très parfumées sont utilisées en pâtisserie et confitures. Espèce typique de forêt xérophile, de grands et vieux individus sont présents en Réserve.

⑧ Petit baume

(*Croton flavens*)

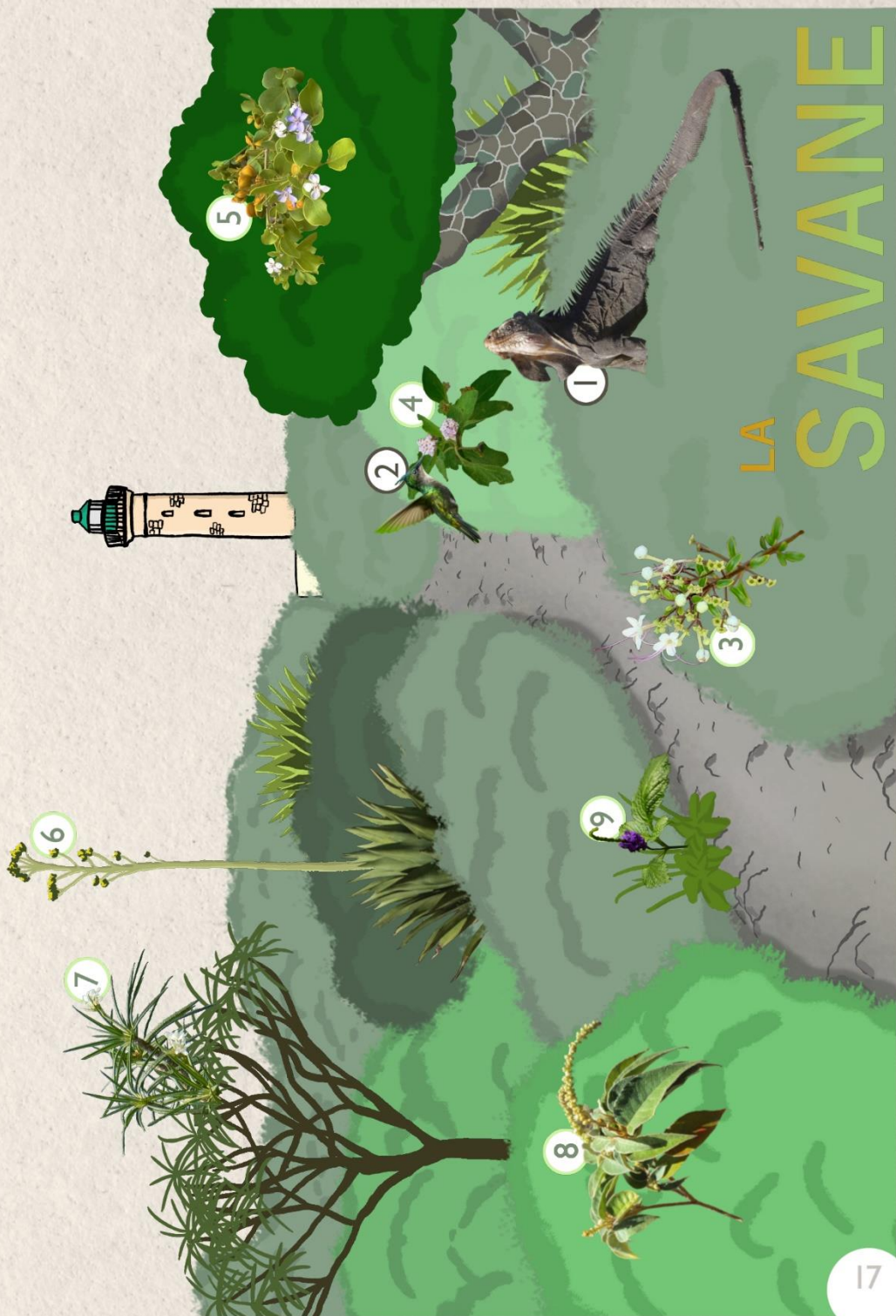
Petit arbuste dont toutes les parties sont odorantes, ayant de nombreuses utilisations en médecine, apiculture et en outillage.

⑨ Verveine queue de rat

(*Stachytarpheta jamaicensis*)

Espèce très commune qui doit son nom au long épi dressé portant des fleurs bleu pâle.

LA SAVANE



1 Sphérodactyle bizarre

(*Sphaerodactylus fantasticus*)

Espèce de gecko commune dans toute la Guadeloupe et facilement observable en forêt littorale, pourvue que la litière soit suffisamment épaisse. Elle lui sert de refuge et de site de ponte.

2 Scinque de Petite Terre

(*Mabuya parviterae*)

Cette espèce endémique de Petite Terre, n'a qu'une seule population, limitée à un muret de Terre de Bas. Très peu connue, elle est en danger critique d'extinction à cause de la prédation du rat. C'est pourquoi des suivis sont effectués par les gardes afin de mieux la connaître et la protéger.

3 Anolis de Petite Terre

(*Ctenotus marmoratus chrysops*)

Cet anolis est une sous-espèce endémique des îlets de Petite Terre. Sa couleur très variable est proche de la sous espèce de la Désirade. Tout comme l'Iguane des Petites Antilles, l'anolis possède un fanon sous sa mâchoire.

4 Paruline jaune

(*Setophaga petechia*)

Facilement identifiable à son plumage jaune, elle est très active, descendant du sommet des buissons pour se nourrir à découvert sur le sol, retournant sur un perchoir, souvent en agitant la queue.

5 Mancenillier

(*Hippomane mancinella*)

L'ensemble des parties de cet arbre sécrète un latex blanc contenant des toxines provoquant de graves brûlures. L'Iguane des Petites Antilles parvient à consommer ses fruits et feuilles. Il est souvent associé au Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*).

6 Gommier rouge

(*Bursera simaruba*)

Aisément identifiable à son écorce rouge protectrice qui se désquame (se pèle), laissant apparaître son tronc vert afin de lui permettre la photosynthèse. La résine de ses racines était utilisée comme cataplasme contre les contusions.

7 Figuier maudit

(*Ficus citrifolia*)

Commence souvent son développement comme épiphyte*. Il développe ensuite ses racines vers le sol, entourant et parfois étouffant la plante support, d'où son nom de Figuier maudit.

* Dont la croissance s'effectue sur d'autres plantes, sans parasitisme, ou sur rocher.

8 Mapou gris

(*Pisonia subcordata*)

Arbre portant des larges branches tombantes gris cendré tachées de noir. Terre de Bas abrite d'importants sujets.

9 Raquette volante

(*Opuntia triacantha*)

Cactus vulnérable qui doit son nom au fait que ses raquettes épineuses se décrochent facilement à son contact.



1 Eponge tuyau d'orgue

(*Aplysina fistularis*)

Eponge tubulaire s'alimentant des particules qu'elle filtre. L'intérieur de ces tubes abrite toute une faune cachée.

2 Porite digité

(*Porites porites*)

La solidité de sa structure offre un abri à de nombreuses espèces durant sa longue vie puis un substrat de colonisation après sa mort. Il participe ainsi à la construction du récif. Espèce de corail en déclin.

3 Corail de feu branchu

(*Millepora alcicornis*)

Corail se développant en colonies ramifiées. Il est composé de polypes sensoriels **urticants** de défense et de polypes nutritifs.

4 Corail cerveau natan

(*Colpophyllia natans*)

Les vallées qui sillonnent sa structure imposante et bombée lui ont valu son nom. C'est seulement la nuit que les tentacules des polypes sont visibles.

5 Corail corne d'élan

(*Acropora palmata*)

L'espèce est très sensible à la hausse des température. Passé 30°C, l'algue avec laquelle l'animal vit en symbiose quitte la structure de calcaire créée, la laissant blanche. La colonie ne survie que quelques semaines si les algues ne peuvent revenir. Une importante mortalité a touché cette espèce dans l'enclos de protection en 1982.

6 Cardinal blanc

(*Holocentrus adscensionis*)

Poisson capable d'émettre des sons d'alerte de basse fréquence en faisant vibrer ses côtes contre sa vessie natatoire en cas de danger.

7 Poisson lion

(*Pterois volitans/miles*)

Espèce venimeuse introduite dans les Caraïbes infligeant de **douloureuses piqûres**. Poisson vorace, sans prédateur, proliférant rapidement. **Signalez toute observation en Réserve au personnel.**

8 Grand didon

(*Diodon hystrix*)

Sa mâchoire puissante lui permet de briser la carapace de bernard-l'ermite, crabes, et surtout d'oursins. Il se gonfle lorsqu'il se sent menacé. Ne provoquez pas cette **réaction de stress qui peut lui être mortelle**.

9 Poisson perroquet feu

(*Sparisoma viride*)

Dôté d'une puissante mâchoire en forme de bec, ce poisson broute les algues recouvrant les coraux morts, concassant au passage du corail. Il possède ainsi un rôle de production de sable dans le lagon.

10 Colas

(*Ocyurus chrysurus*)

Poisson abondamment pêché, il est aussi apprécié des requins, mérous et barracudas.

11 Chirurgicalien bleu

(*Acanthurus coeruleus*)

Il doit son nom à son épine caudale tranchante comme un scalpel de couleur jaune qu'il dresse en combat.

LE RÉCIF



1 Herbe à tortue

(*Thalassia testudinum*)

Comme son nom l'indique, l'herbe à tortue est consommée par la tortue verte, mais aussi par de nombreux poissons herbivores comme les perroquets, et broutée par les oursins.

2 Herbe à lamentin

(*Syringodium filiforme*)

Souvent associée avec l'herbe à tortue, ces deux espèces indigènes de Guadeloupe se voient remplacer par une espèce exotique envahissante, *H. stipulacea*.

3 Halophila stipulée

(*Halophila stipulacea*)

Originaire de la Mer Rouge, cette halophila a envahi toute la côte caraïbe, se substituant aux herbiers autochtones et menaçant les espèces qui leurs sont inféodées⁴. ⁴relation étroite de dépendance. La disparition de l'espèce hôte entraînant celles qui lui sont associées.

4 Monnaie de Poséidon

(*Halimeda tuna*)

Son aspect de cactus est retrouvé dans son nom, *Tuna* étant l'ancien équivalent pour *Opuntia*. Dans ses ramifications se cachent de petites crevettes et limaces.

5 Turbinaire à clous

(*Turbinaria turbinata*)

Algue brune commune des eaux tropicales.

6 Oursin blanc

(*Tripneustes ventricosus*)

Espèce se nourrissant principalement d'Herbe à tortue. Entre ses piquants on peut trouver la Crette naine-d'oursin, s'y camouflant et se nourrissant des débris sur son épiderme.

7 Oursin-diadème des Antilles

(*Diadema antillarum*)

Principal brouteur qui empêche l'invasion du récif par les algues. Il constitue un abris pour les juvéniles de nombreuses espèces de poissons et de crustacés.

8 Lambi

(*Aliger gigas*)

Espèce protégée en déclin à cause de la pêche. Utilisée historiquement pour la production de chaux et en décoration. **Le transport des coquilles est interdit par la Convention de Washington.**

9 Coffre zinga

(*Lactophrys bicaudalis*)

Poisson solitaire au corps entièrement protégé par une carapace de plaques osseuses recouverte d'un mucus toxique.

10 Ange royal

(*Holacanthus ciliaris*)

Poisson timide mais curieux, approchant en l'absence de gestes brusques. Il doit son nom à sa couronne bleutée.

11 Ange français

(*Pomacanthus paru*)

Souvent visibles en couple, ils défendent un territoire interdit à leurs congénères.

12 Tortue imbriquée

(*Eretmochelys imbricata*)

Tortue marine protégée au bec pointu. Quatre écailles sont en avant des yeux. Sa carapace a une bordure en dent de scie.

13 Tortue verte

(*Chelonia mydas*)

Tortue marine protégée au museau arrondi. Deux écailles sont en avant des yeux. Sa carapace est fortement bombée.

LES HERPIDIERS



1 Pastenague américaine

(*Dasyatis americana*)

Cette raie se reconnaît à son dos foncé, son ventre blanc et sa queue en forme de fouet, portant 1 ou 2 dards venimeux. L'espèce n'est pas suffisamment connue pour évaluer son état de conservation. Cependant, les pêches accidentelles et son cycle de reproduction lent la rendent vulnérable.

2 Requin dormeur

(*Ginglymostoma cirratum*)

Requin pluriel solitaire, il revient régulièrement sur les mêmes zones de repos, sous des rochers ou sur fonds sableux, en journée. Il se nourrit de crustacés, de mollusques, d'oursins et de poissons benthiques détectés de nuit grâce à ses barbillons.

3 Raie léopard

(*Aetobatus narinari*)

L'espèce est facilement identifiable à ses taches blanches sur un manteau foncé. Sa queue possède 2 à 6 dards venimeux. Cette raie est proche du danger d'extinction à cause de la pêche au filet. L'association Kap'Natirel participe à l'amélioration des connaissances du comportement et de l'habitat des raies et requins afin de mieux les protéger.

4 Pompane-plume

(*Trachinotus falcatus*)

Observées en bancs, elles deviennent de plus en plus solitaires à mesure qu'elles vieillissent. Ce poisson se distingue par son corps haut et comprimé en largeur, sa queue découpée et sa fine nageoire dorsale. Il est chassé par le Requin citron et le Grand Barracuda.

5 Tarpon

(*Megalops atlanticus*)

Poisson capable de vivre en mer (son milieu naturel) comme en eau douce. Il peut remonter jusqu'aux mangroves ou lagunes pour fuir les prédateurs. Dans ses eaux pauvres en oxygène, il est capable de respirer à la surface grâce à un "poumon primitif". Ils sont facilement observables en banc sous les catamarans.

6 Requin citron

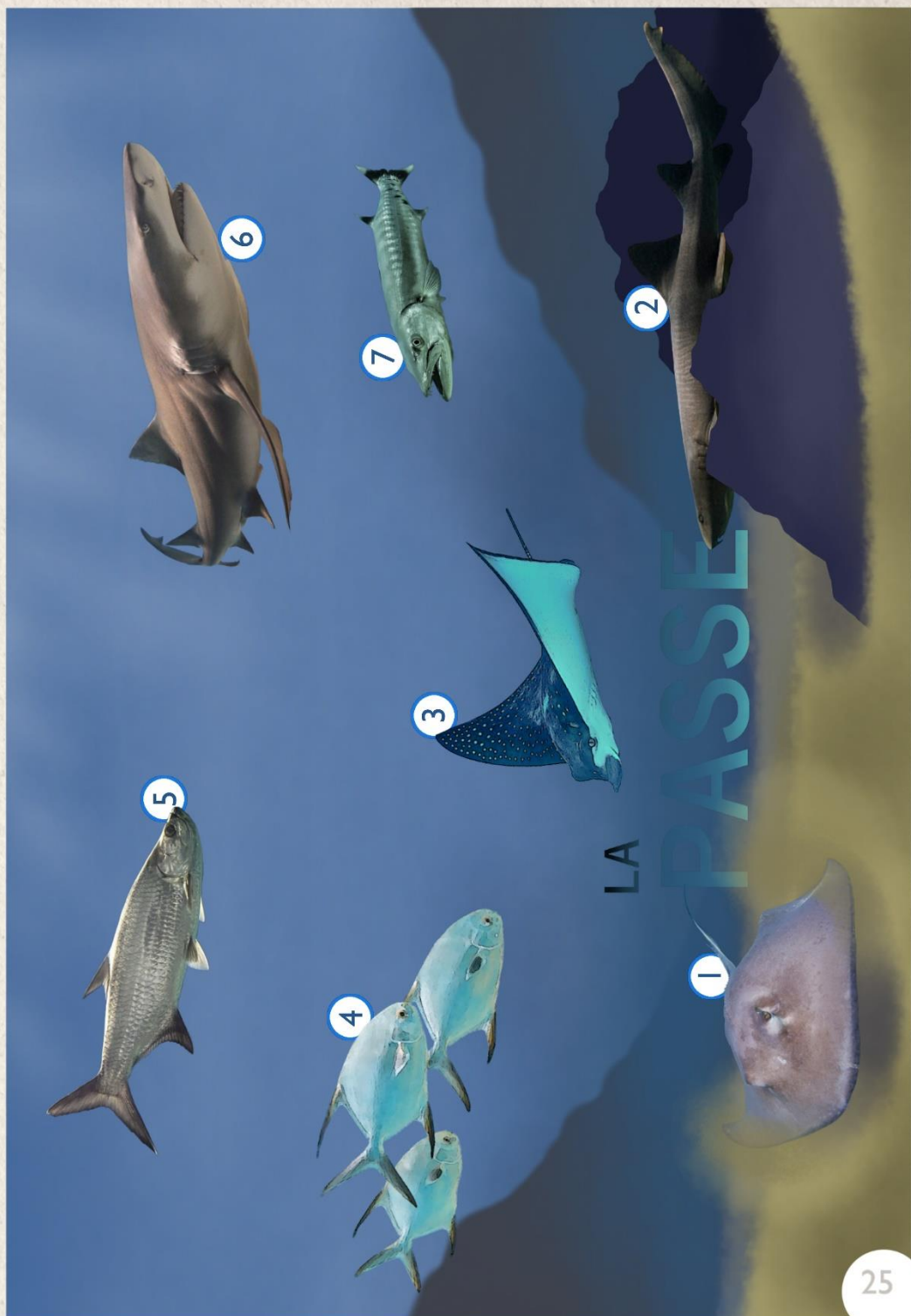
(*Negaprion brevirostris*)

Il est reconnaissable à sa couleur grise à brun-jaunâtre sur le dos et les flancs, son ventre clair, un museau arrondi et deux dorsales de tailles similaires. Le lagon de Petite Terre est une nurserie refuge pour cette espèce fragile et peu abondante en Guadeloupe.

7 Grand barracuda

(*Sphyrna barracuda*)

Son corps fusiforme gris argenté est tacheté de noir. Il est reconnaissable à sa tête fine et pointue portant une mâchoire inférieure plus longue de celle supérieure. Il chasse des poissons et des céphalopodes en jaillissant soudainement sur eux, à une vitesse maximale de 60 km/h. Animal solitaire et curieux, il suit parfois les plongeurs sans être agressif à moins d'être provoqué.



LA PASSE

L'Histoire de l'occupation de Petite Terre

La période pré - colombienne

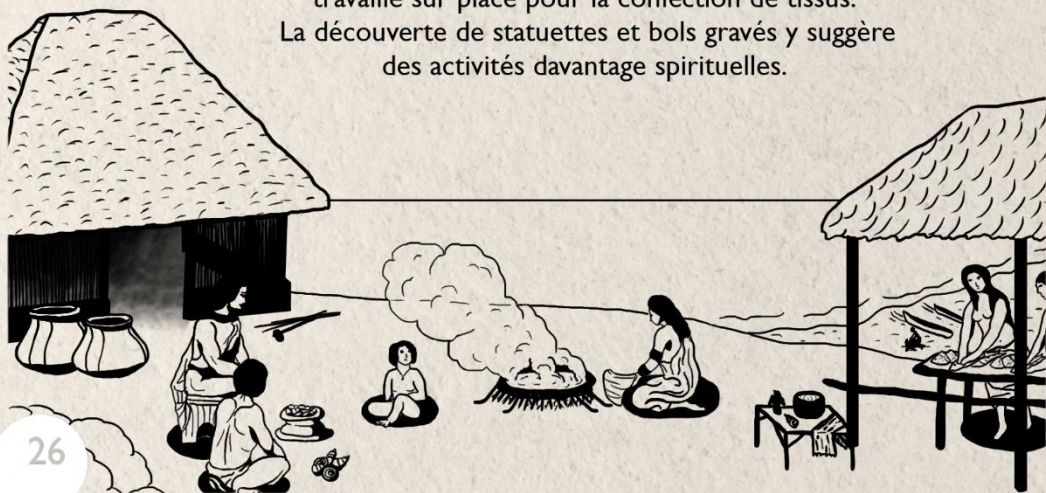
Petite Terre a connu plusieurs périodes de fréquentation de l'Homme, avec des premières preuves d'habitations permanentes à partir des années 600 jusqu'en 1300 (période du Céramique tardif A). Des fouilles archéologiques réalisées entre 1998 et 200 le suggère, et ce par la découverte d'une accumulation de matériaux sur de grandes surfaces et la présence conséquente de poteries contenant des restes d'animaux.

De grands villages semblent avoir existés sur Petite Terre, fonctionnant comme des satellites de ceux de Saint François et la Désirade. Cette installation peut se justifier par l'abondance de poissons proches des îlets.

Les fouilles archéologiques démontrent que les habitants des îlets étaient en contact avec les populations des autres îles, élargissant leurs relations sociales, politiques et économiques.

Malgré des conditions difficiles à Petite Terre, ses habitants ont pu bénéficier d'un accès à l'eau douce via un puit dans la dalle karstique et à une proffusion de poissons conservés dans du sel prélevé dans les salines. S'ajoute au menu des tortues marines, leurs oeufs et des coquillages cuits sur le feu à l'aide de supports permettant de placer des récipients au dessus du foyer.

Sur les îlets ont été trouvés des outils dont une hache en pierre, une meule et une spatule. Des fragments de broches ont montré que du coton était travaillé sur place pour la confection de tissus. La découverte de statuettes et bols gravés y suggère des activités davantage spirituelles.



L'Histoire de l'occupation de Petite Terre

Le 18ème siècle

Petite Terre n'a plus été habitée de manière permanente après l'époque pré-colombienne jusqu'au 18ème siècle où elle devenue propriété d'une famille désiradienne, les Thionville. L'île reste attractive de part la quantité de poissons, mollusques et tortues marines qu'elle arbite. L'eau douce provient alors d'une citerne, à proximité du phare. Dans les terres, les cultures se développent, coton, patate douce, igname, pois d'angole... Ces cultures suffisent aux habitants et leurs récoltes sont même exédataires et exportées. Les îliens vivent dans des maisons de pierre dont les vestiges subsistent..

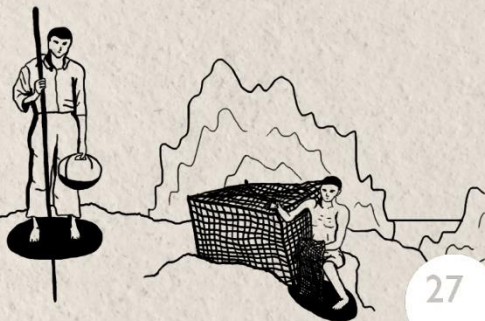
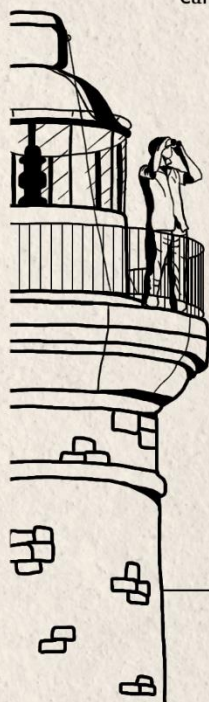
Le phare a succédé en 1840 aux feux de bois allumés tous les soirs par les Thionville. Ses gardiens habitaient dans une maison attenante avec leur famille et l'allumaient contre vents et marées. Son activation devint automatique en 1972. Il sert de zone de surveillance aux gardes ainsi que de salle d'exposition.

Les derniers occupants, le gardien du phare et sa femme ont quittés Terre de Bas en 1972. En 1998, Petite Terre devient Réserve Naturelle Nationale, gérée conjointement par l'ONF (Office National de Forêts) et Titè (association désiradienne)

Petite Terre a accueilli suivant les époques, des habitants permanents, des camps de pêcheurs occasionnels, des esclaves, des soeurs en charge de l'éducation et des hommes lépreux.

Aux canôes des Indiens, ont succédés les canots à voile utilisés par les désiradiens pour venir y faire de la chasse sous marine au harpon. Avec l'arrivée des navires de guerre dans les années 1940, sont arrivés des équipements de plongée plus moderne et plus efficaces, des masques et des fusils.

Aujourd'hui un périmètre de protection interdit la pêche autour des îlets. Les pêcheurs bénéficient à ses abords de l'abondance de poissons qui se développent en Réserve.





By Alison M

ONF, Antenne de Petit Bourg
Arboretum de Montebello
97170 Petit Bourg

Tel : 0590 21 29 90

Association Titè
Capitainerie de la Désirade
97127 Désirade



Réalisation : Anthony BASILE - ONF Guadeloupe
Graphisme et illustration : Ruben PENIN